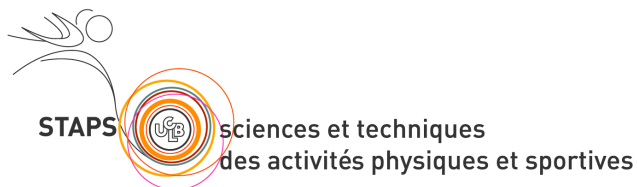


Contrat Etablissement Université Claude Bernard Lyon 1 - 2022-2026



Licence Professionnelle DSMS Développement Social et Médiation par le Sport

2024-2025

**SCOLARITE ADMINISTRATIVE
ET
PEDAGOGIQUE**

Scolarité :
Clément SZEBENYI
04 72 44 79 43
LP.DSMS@univ-lyon1.fr

Responsable pédagogique :
Charles CHALET
charles.chalet@univ-lyon1.fr

Alternance : contacter le
responsable pédagogique ou le
secrétariat

Financement F.C. :
fcsciences@univ-lyon1.fr

1. Objectifs de la formation
2. Conditions d'accès et compétences recommandées
3. Organisation de la formation
4. Modalités de validation
5. Insertion professionnelle
6. Effectifs et taux de réussite
7. Descriptif de la formation

Sous réserve de Modifications
Document non contractuel
Mise à jour : Nov 2024

Descriptif de la formation et durée de la formation :

BLOCS de Compétences	Libellé de l'UE/ENS		ECTS	Compétences visées : être capable de	Heures en présentiel
Usages digitaux et numériques	Technologie et méthodologie de la communication		3	Mobiliser les outils de bureautique pour communiquer en direction de l'ensemble des partenaires à partir de différents supports	15h (TD)
Exploitation de données à des fins d'analyse	Analyse des besoins d'un territoire		3	Mener un relevé d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs pour situer les besoins d'un territoire, d'une structure en vue de construire et planifier des actions	24h (TD)
Expression et communication écrites et orales	Expression et communication	ENS - Méthodologie des écrits professionnels	6	Maitriser la rédaction de notes et rapports	30h (TD/TP)
		ENS - Anglais		Maitriser l'expression orale et écrite pour se présenter aux examens de certification	15h (TD)
Positionnement vis à vis d'un champ professionnel	Connaissance et compréhension du champ du DSMS	ENS - Analyse des politiques Sportives et Éducatives dans le DSMS	9	Connaitre, comprendre et analyser les enjeux des politiques sportives et éducatives dans le champ du DSMS	30h (TD)
		ENS - Analyse des publics en situation de vulnérabilité		Connaitre, comprendre, analyser les publics en situation de vulnérabilité pour identifier des besoins et des obstacles à leur insertion socio-économique	39h (TD)
		ENS - Analyse des projets des structures du DSMS		Connaitre, comprendre, analyser les projets et programmes liés à la médiation par le sport au sein de structures	18h (TD)
Conception opérationnalisation projet par les APS	Conception de projets dans et par les APSA pour l'inclusion	ENS - Le développement par les APSA	6	Connaitre et comprendre les leviers au développement de la personne dans sa dimension bio-psycho-sociale par les APSA	51h (TD)
		ENS - La Médiation par les APSA		Connaitre et comprendre les leviers à la médiation sociale par les APSA	27h (TD)
Encadrement en face à face pédagogique	Encadrement des APSA		3	Concevoir, animer, réguler des séances d'APSA au service du développement de la personne et ou de la médiation par le sport	45h (TD)
Gestion et développement de projets socio-éducatif	Structuration pérenne de projets au service de l'inclusion	ENS - Cadres juridiques pour un projet	9	Proposer un fonctionnement en toute sécurité dans le respect des cadres réglementaires	30h (TD)
		ENS - Gestion des Ressources Humaines dans un projet		Manager une équipe d'éducateurs	30h (TD)
		ENS - Gestion budgétaire et financière d'un projet		Maitriser des tableurs pour construire un budget et rechercher des financements	30h (TD)
	Projet		6	Mettre en place et suivre la mise en œuvre de projets liés au champ du DSMS	36h (TD)
Action en responsabilité au sein d'une structure	Stratégie de professionnalisation		15	Maitriser les outils liés à la professionnalisation	15h (TD)

1. Objectifs de la formation

La licence professionnelle « Développement Social et Médiation par le Sport » (LPro DSMS) forme des éducateurs sportifs coordonnateurs de projets Sport et Cohésion Sociale, sur des fonctions et responsabilités de niveau intermédiaire (niveau II).

Pour exercer ses missions, l'éducateur sera capable de concevoir, mettre en œuvre et évaluer des projets dans le domaine des Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA) et de l'inclusion sociale. Son projet devra permettre à des personnes en situation d'exclusion sociale de se construire un sentiment de compétence, une image plus positive d'eux-mêmes, de construire des outils leur permettant de participer à la vie économique et sociale, en jouissant d'un mode de vie considéré comme normal dans la société dans laquelle ils vivent.

2. Conditions d'accès et compétences recommandées

• **Accueil de professionnels** (stagiaires en formation continue): salarié, bénévole, auto entrepreneur ou demandeur d'emploi, dans le cadre de l'acquisition ou de l'évolution de compétences, sécurisation des parcours professionnels et de la formation tout au long de la vie. Afin de faciliter le suivi de la formation, celle-ci est organisée sous forme modulaire (par blocs de compétences) et ouverte à distance (FOAD).

• **Étudiants en formation initiale et apprentis** : Le recrutement sera ouvert pour les étudiants titulaires d'un diplôme de niveau BAC+2 à minima avec comme pré requis une expérience dans le domaine de l'encadrement d'APSA.

Recrutement : Les candidats devront justifier d'une expérience dans l'animation sportive, sélection sur dossier (e-candidat Lyon 1)

Informations disponibles sur [le site web de l'UFR](#)

3. Organisation de la formation

La formation de 450 h, octroyant 60 ECTS, s'articule autour de 8 blocs de compétences déclinés en UE et ENS qui s'organisent autour de trois modules en lien avec la fiche RNCP :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35951/>

1. Connaître et comprendre un secteur d'intervention pour situer son action
2. Analyser une situation et concevoir une intervention pour pouvoir agir
3. Expérimenter et évaluer les effets de son intervention pour savoir agir avril à fin aout

4. Financement de la formation selon statuts (tarifs 2024-2025)

La Licence Pro DSMS est ouverte en formation initiale, continue et en apprentissage.

• **Formation initiale** : CVEC : 103€ – droits d'inscription : 175 € – Etudiant boursier : 0 €

• **Apprentissage** : L'apprenti reçoit une rémunération qui varie selon son âge et son année d'étude, aucun frais de formation sauf la CVEC

Pour plus d'informations concernant l'apprentissage <http://www.formasup-arl.fr/>

• **Formation continue et contrat de professionnalisation** :

Tout candidat peut trouver un employeur et conclure un contrat de professionnalisation pour la durée de ses études. Le statut est celui d'un salarié en formation, alternance complète université/entreprise à hauteur de 35 heures par semaine. Rémunération selon l'âge (entre 61% et 100% du SMIC). Aucun frais d'inscription dans le cadre du contrat de professionnalisation.

Autre profil Formation Continue (hors contrat de professionnalisation) :

La formation peut également accueillir des candidats ayant interrompu leurs études depuis plus de 2 ans, des salariés ou demandeurs d'emploi dans le cadre d'une montée en compétences ou réorientation professionnelle. Ils doivent alors prendre contact avec le service FOCAL pour la mise en place de leur convention de formation professionnelle et la recherche de financement de la formation.

Contactez le secrétariat de scolarité et le service FOCAL : fsciences@univ-lyon1.fr

5. Modalités de validation

L'évaluation de chaque bloc de compétence se fera sur le rendu de travaux écrits produits par l'étudiant, des travaux intermédiaires sur chaque élément constitutif seront également demandés et évalués.

6. Insertion professionnelle

Secteur d'activité : Collectivités territoriales, secteur associatif, entreprise du secteur privé

Exemple de métier : Educateur social à dominante sportive, manager/animateur, chargé de médiation et de la vie sociale, responsable d'animation de projets éducatifs

7. Effectifs et taux de réussites Formation nouvellement créée (2018-2019).

		2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
LPro DSMS	Effectif	12	14	18	15	14	18
	Réussite	10	8	15	14	11	15
	Taux Réussite	84%	57%	83%	93%	79%	83%